

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ESCALE	LES PASSAGERS DE L'ESPACE SCHENGEN ETENDUS A LA BULGARIE, LA CROATIE, LA ROUMANIE, CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE).	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN SOUMIS À UN VISA SCHENGEN
<p>HIVER 2022/23 ANTILLES</p>	<p>Conditions de voyage pour les passagers de l'espace Schengen étendues à la Bulgarie, Croatie, Roumanie, Chypre (Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, PaysBas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède et Suisse), étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande).</p> <p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ (dont la date de validité faciale n'est pas expirée) DÉLIVRÉE PAR UN PAYS DE L'UE POUR VOYAGER À L'ÉTRANGER.</p> <p>(POUR TOUTES LES AUTRES NATIONALITÉS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN, PASSEPORT + PERMIS DE SÉJOUR VALIDE)</p> <p>Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p>	<p>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITE RESIDUELLE DE 3 MOIS</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des visites d'une durée maximale de 90 jours/ pour le tourisme : Albanie/ Andorre/ Antigua-et-Barbuda/ Argentine/ Australie/ Bahamas/ Barbade/ Bosnie-Herzégovine/ Brésil/ Brunei/ Canada/ Chili/Colombie/Costa Rica/Dominique/EL Salvador/Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palaos / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / SaintVincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan ** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela. * Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Adminis</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE MULTIPLE</p> <p>Pour la Martinique : Si délivré par un consulat français, pas besoin de spécification.</p> <p>Si il est délivré par un autre consulat, elle doit inclure une spécification valable pour les territoires français d'outre-mer.</p> <p>ATTENTION : Les passagers soumis à un visa Schengen mais résidant dans un pays Schengen et en possession d'un permis de séjour dans l'un des pays du traité Schengen peuvent entrer avec un passeport valide + un permis de séjour valide. Ne sont pas acceptées les copies de renouvellement ou un document temporaire pré-approuvé qui n'est pas l'original plastifié du permis de séjour ;</p>

		<p>NATIONALITÉS EXIGEANT UN VISA POUR ENTRER EN MARTINIQUE/GUADALUPE :</p> <p>Afghanistan - Afrique du Sud - Algérie - Angola - Arabie saoudite - Arménie - Azerbaïdjan - Bahreïn - Bangladesh - Belize - Bénin - Bélarus - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Bhoutan - Brunei - Cabo Verde - Cambodge - Cameroun - République centrafricaine - Tchad - Chine - Comores - Congo (les deux pays). Côte D'ivoire - Cuba - Djibouti - Égypte - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Filipin - Gabon - Gambie - Géorgie - Ghana - Guinée - Guinée-Bissau - Guyana - Haïti - Inde - Indonésie - Iran - Irak - Jamaïque - Jordanie - Kazakhstan - Kenya - Kirghizstan - Guinée équatoriale - République dominicaine - Kirghizstan - Kiribati - Koweït - Laos - Liban - Lesotho - Liberia - Libye - Madagascar - Malawi - Îles Marshall - Mauritanie - Micronésie - Mongolie - Maroc - Mozambique - Myanmar (Birmanie) - Namibie - Nauru - Népal - Niger - Nigéria - Corée du Nord - Oman - Pakistan - Papouasie-Nouvelle-Guinée - Philippines - Papouasie-Nouvelle-Guinée Rwanda - Qatar - Russie - Sénégal - Sierra Leone - Somalie - Iles Salomon - Sud Soudan - Sri Lanka - Soudan - Syrie - Swaziland - Tadjikistan - Tanzanie - Thaïlande - Togo - Tunisie - Turquie - Turkménistan - Tuvalu - Ouganda - Ukraine - Ouzbékistan - Vietnam - Yémen - Zambie - Zimbabwe.</p> <p>Pour les territoires d'outre-mer britanniques et les territoires dépendants britanniques, des visas sont nécessaires pour entrer en Martinique, à l'exception des passeports portant la mention " British citizens " .</p>	
--	--	--	--